F3-5-12 : Colis de déchets solides d'exploitation -500 L MI (CEA/Cadarache)

F3-5-12

Des déchets solides de maintenance ou de démantèlement d'installations

Cette famille regroupe les colis de déchets solides d'exploitation, de maintenance, d'assainissement ou de démantèlement du CEA, moyennement irradiants. Ces déchets sont conditionnés en conteneurs métalliques de 500 litres.

Ces déchets proviennent des différents centres du CEA (Fontenay-aux-Roses, Saclay, Cadarache, Grenoble) ; ils sont essentiellement constitués de matières métalliques, cellulosiques ou plastiques, de caoutchouc, de plâtres, de peintures et de verreries.

Les premières productions remontent à 1970. Durant la période 1970-1990, le matériau de blocage était un mortier constitué d'un mélange de ciment et de bitume. Depuis 1990, ce matériau est uniquement constitué de mortier à base de ciment.

Parallèlement, le conteneur a lui aussi évolué ; d'abord constitué d'acier non allié, il est en acier inoxydable depuis 1994.

Intégrés à la famille F2-5-05 jusqu'à fin 2021, ces colis ont fait l'objet d'une recatégorisation en colis FMA-VC compte tenu de leurs données radiologiques et physico-chimiques

Ces colis sont entreposés dans le Parc d'entreposage des déchets radioactifs et dans l'installation CEDRA implantés sur le centre de Cadarache.

Catégorie	FMA-VC
Secteur(s) économique(s)	Electronucléaire. Recherche. Défense
Propriétaire(s) des déchets	Orano. EDF. CEA Civil. CEA DAM
État de production des déchets	En cours de production
État de production des colis	En cours de production
Appartenance aux différents types de déchets	Fonctionnement - Démantèlement - RCD

EN CHIFFRES

Déchets présents sur le territoire français et prévisions aux dates de référence

Stock et prévisions	Volume déclaré (en m^3)
Stock à fin2024	836
Quantité totale prévue à fin 2030	836
Quantité totale prévue à fin 2040	836

Les volumes de déchets correspondent aux volumes de déchets conditionnés, exprimés dans une unité de compte homogène : le « volume équivalent conditionné »

	Volume déclaré à fin 2021 (en m^3)	Activité totale déclarée à fin 2021 (en Bq)
Déchets sur site producteur/détenteur		
Déchets stockés dans les centres de l'Andra	0	0
Total à fin 2021	0	0.00E+00

EN SAVOIR PLUS

Sur le conditionnement

Traitement / conditionnement :
Les colis de déchets seront conditionnés en caissons métalliques de 5 m^3. Ce conditionnement en caissons en vue de leur stockage, est à l'étude par le CEA.

Sur la radioactivité

Méthode de détermination :
Des mesures, par spectrométrie gamma, ont été réalisées sur les déchets primaires (poubelles). Des mesures de débit de dose (ou mesure neutronique) couplées à un spectre-type ont également été utilisées.

Les principaux radionucléides sont :
α : pas de radioélément α prépondérant
βγ-vc : ^{241}Pu, ^{137}Cs, ^{137m}Ba, ^{60}Co, ^{90}Sr, ^{90}Y
βγ-vl : ^{63}Ni, ^{14}C

Puissance thermique moyenne : négligeable

Sur les éléments chimiques potentiellement toxiques

Plomb : 120 g/colis, bore : 50 g/colis, cadmium : 30 g/colis, uranium : 160 g/colis, mercure : 80 g/colis.

Pour mémoire : contenus dans les déchets métalliques : chrome (9,5 kg/colis), nickel (6 kg/colis).